

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4664

Discipline : Économie et Gestion option Comptabilité et Gestion.

Section CNU correspondante : 06

Profil succinct : Économie et Gestion option Comptabilité et Gestion.

Date de publication : 10/03/2026

Quotité de travail : 100 %

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT de Chartres

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : IUT de Chartres

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Orléans

Pôle ou Département d'affectation : Département Management de la Logistique et des Transports (MLT)

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

L'IUT de Chartres est une composante de l'Université d'Orléans. Il accueille près de 400 étudiantes et étudiants répartis au sein de trois départements, dont deux relèvent du domaine secondaire et un du domaine tertiaire. L'IUT de Chartres se distingue par son ancrage territorial, son ouverture vers le monde socio-économique et la qualité de ses formations professionnalisantes, en lien étroit avec les besoins des entreprises de son bassin de rayonnement.

La personne recrutée sera affectée au département Management de la Logistique et des Transports (MLT), qui rassemble environ 142 étudiantes et étudiants préparant le B.U.T. MLT. Cette formation, organisée sur trois années, propose deux parcours de spécialisation répondant aux enjeux de la mobilité et de la logistique:

- Management de la Mobilité et de la Supply Chain Durables, orienté vers la transition écologique, la maîtrise des impacts environnementaux et l'optimisation durable des flux ;
- Management de la Mobilité et de la Supply Chain Connectées, centré sur l'innovation technologique, la digitalisation des processus et la logistique intelligente.

L'équipe pédagogique du département est constituée de 8 enseignants et enseignants-chercheurs, d'une assistante pédagogique ainsi que de vacataires issus du monde professionnel, garantissant ainsi une articulation étroite entre apports théoriques, innovations scientifiques et mises en pratique.

Activités d'enseignement :

La personne recrutée sera chargée d'assurer des enseignements d'économie et gestion dans les trois années

du B.U.T. MLT. Elle pourra, en outre, être sollicitée pour intervenir dans d'autres formations de l'IUT de Chartres. Les enseignements dispensés prendront les formes classiques de cours, travaux dirigés, travaux pratiques et Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) dans une approche par compétences, en cohérence avec les référentiels nationaux.

Dans le cadre du B.U.T. MLT, les principaux champs disciplinaires des enseignements envisagés sont :

- Comptabilité générale, gestion financière;
- Marketing et négociation commerciale ;
- Droit commercial;
- Économie générale;
- Approche projet / Management d'équipes;
- Projet Personnel et Professionnel (PPP) et Portfolio.

La personne recrutée doit assurer le suivi et l'encadrement des stagiaires en entreprise, des projets et des alternants.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être élargie en fonction des nécessités pédagogiques.

Le nombre d'heures à effectuer étant incompatible avec de longs trajets pour venir à l'IUT, une présence effective sur site sera nécessaire.

Compétences requises :

Il est requis un excellent sens du relationnel, garantissant la qualité des interactions avec les étudiants, les collègues et l'ensemble des partenaires institutionnels et professionnels associés aux activités du département.

Une maîtrise des outils numériques (ENT, plateforme CELENE..) dédiés à l'enseignement est attendue, de même qu'une excellente connaissance des outils bureautiques et informatiques nécessaires à l'activité d'enseignement.

Compétences souhaitées :

La personne recrutée aura pour mission de dispenser ses enseignements dans une démarche clairement orientée vers la professionnalisation, en étroite adéquation avec les besoins des acteurs socio-économiques du territoire. Une attention particulière sera portée aux applications concrètes des disciplines enseignées. Les cours devront être conçus en tenant compte du secteur du transport et de la logistique, où les compétences en calcul des coûts et en développement d'activité occupent une place centrale.

Une expérience dans les approches pédagogiques par compétences, ou innovantes au sein d'une équipe pédagogique serait appréciée. La familiarité avec le public de l'IUT constituerait également un atout.

Responsabilités pédagogiques et administratives envisagées :

Le poste requiert des capacités d'organisation et d'adaptation, une grande réactivité ainsi qu'un investissement marqué dans le fonctionnement pédagogique et administratif (la direction des études, la responsabilité des stages ou des projets) nécessaire au bon fonctionnement d'un département au sein de l'IUT.

La personne recrutée devra être en mesure de s'intégrer pleinement au sein d'une équipe pédagogique et de contribuer activement à son fonctionnement collectif.

La personne recrutée doit participer:

- aux commissions pédagogiques du département (commission de validation des semestres ou du B.U.T., commission de sélection et de recrutement des candidats Parcoursup), aux jurys ainsi qu'aux conseils de département;
- aux actions de communication et d'information (Journées Portes Ouvertes, salons et forums ou journées immersion des lycéens...).

La personne recrutée doit être en mesure, à moyen terme, d'assurer des fonctions de direction au sein du département.

Contact :

Chef de département MLT : LEROUX Jomana
Mail : jomana.leroux@univ-orleans.fr
Téléphone : 02 37 91 83 15

Directeur Adjoint de l'IUT : AULERY Frédéric
Mail : frederic.aulery@univ-orleans.fr
Téléphone : 02 37 91 83 34

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 10/03/2026 à 10h00 au 08/04/2026 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie-écran i-prof)**.
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie-écran i-prof)**.
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

- Copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 08/04/2026 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*